



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conditions d'attribution

Question écrite n° 49178

Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le blocage des dossiers d'indemnisation de licenciements auprès des Assedic, et de conclusion de conventions de conversion pour tous les demandeurs d'emploi de la période du 30 juin jusqu'à la fin octobre 1999. Ces difficultés semblent liées à la non-signature de l'accord Unedic, qui ne devrait nullement empêcher que les anciennes mesures soient appliquées. C'est pourquoi elle lui demande de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la prise en charge de ces demandeurs d'emploi.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Boutin](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49178

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2000, page 4332